

QUESTIONS & REPONSES

Date de la rencontre

Lundi 31 mars de 14h30 à 16h30

Titre de la rencontre

RED#14

Analyse des coûts de la gestion des déchets : des outils uniques au service des territoires

Questions / Réponses

La connaissance des coûts : genèse, évolution et perspectives | Thierry Aubry

| Questions | Réponses |
|---|--|
| <p>Y a-t-il des approches /référentiels pour des petites communes rurales en montagne avec l'option tourisme ?</p> <p>Nadine DULAC</p> | <p>Le benchmark réalisé pour le compte de l'ADEME avec les 121 collectivités touristiques met en évidence les caractéristiques, les performances et les coûts de 33 EPCI Alpes/Pyrénées intégrant en leur sein des stations de montagne.</p> <p>Par ailleurs, le référentiel AURA peut fournir des données de référence intéressantes des collectivités rurales des 2 départements Savoie et Haute-Savoie.</p> <p>Thierry AUBRY</p> |
| <p>La Vendée est-elle encore championne de France de la prévention des déchets et du tri, comme il y a 10 ans ?</p> <p>Aurélié RCC</p> | <p>La Vendée a décidé de généraliser la tarification incitative sur tout son territoire. A ce jour, 80% de la population de Vendée est en RI, ce qui génère d'excellentes performances OMR et PEHV et des coûts particulièrement bas, eu égard à ce département classé 3ème département touristique de France.</p> <p>Thierry AUBRY</p> |
| <p>Peut-on attribuer le coût cher des déchets en PACA et Corse en partie à la corruption ?</p> <p>Victoria Moore</p> | <p>Le coût très élevé de gestion des déchets ménagers en Corse est lié :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au nombre important de flux de déchets collectés au Porte à Porte (3 à 6 flux) - aux fréquences de collecte élevées - aux quantités de déchets collectés : beaucoup de déchets non-ménagers sont collectés dans le cadre du service public |

| | |
|---|--|
| | <p>- au nombre limité d'unités de traitement : 2 ISDND et un seul centre de tri</p> <p>- à la productivité des opérations de collecte</p> <p>Thierry AUBRY</p> |
| <p>Est ce qu'il y a des corrélations voire des preuves qu'en augmentant les fréquences de collecte de tri, on augmente le % des fractions recyclables</p> <p>Nadine DULAC</p> | <p>Il y a corrélation entre fréquence de collecte sélective et quantités de déchets collectés dans le seul cas de l'habitat hyperdense (> 4 000 hab./km²)</p> <p>Dans tous les autres types d'habitat, l'augmentation de la fréquence de collecte est peu corrélée aux quantités collectées</p> |
| <p>Bonjour y a-t-il un référencement de comparaison entre un fonctionnement en régie ou en prestation notamment par rapport à la collecte notamment ?</p> <p>GRENAPIN Anne-Hélène</p> | <p>Pas d'écarts de coûts significatifs entre les charges de collecte en régie ou en prestations.</p> <p>Cependant, à typologie d'habitats et à fréquence de collecte identiques, des écarts importants de coûts de collecte au sein des collectivités en régie et écarts de prix importants entre prestations de collecte</p> <p>Thierry AUBRY</p> |
| <p>Est-ce possible d'avoir une petite analyse pour les territoires ultramarins svp ? Les constats sont-ils les mêmes et dans les mêmes mesures ?</p> <p>Céline CARRIER (AFD)</p> | <p>VILLARROEL Laura</p> <p>Nous sommes un petit plus en retard sur les référentiels DROM-COM mais vous retrouverez les analyses pour l'année 2021 ici : https://librairie.ademe.fr/economie-circulaire-et-dechets/7933-referentiel-des-couts-du-service-public-de-gestion-des-dechets-dans-les-drom-com-donnees-2021.html</p> |
| <p>A l'avenir, les biodéchets vont-ils devenir l'un des "flux principaux" de la matrice ? Merci</p> <p>Aurélié RCC NA</p> <p>Est-ce que la loi obligeant les collectivités à prévoir un compostage de déchets organiques a influencé sur le coût global des déchets ?</p> <p>Victoria Moore</p> | <p>NON, le coût aidé du flux biodéchets collecté au Porte à Porte sur 100% d'un territoire reste < 20% du coût aidé tous flux et 1-5% si seulement gestion de composteurs individuels et/ou collectifs</p> <p>Thierry AUBRY</p> |

- **Présentation de l'accompagnement ADEME et des dernières données 2022 – Laura VILLARROEL, ADEME National**

| Questions | Réponses |
|-----------|----------|
|-----------|----------|

| | |
|--|---|
| <p>Le compostage individuel et partagé est-il classé dans la matrice comme de la prévention ou du traitement, svp ?</p> <p>L'obligation de tri à la source des biodéchets a-t-elle fait changer ce flux de catégorie dans la matrice ? (De la prévention au traitement ?)</p> <p>Aurélie RCC</p> | <p>Laura VILLARROEL</p> <p>Le compostage est intégré dans une colonne « Gestion de proximité » dans la matrice depuis février. Elle aura donc des charges de prévention, de communication, de structure associés... Une communication officielle sur cette nouvelle colonne vous sera adressée prochainement.</p> |
| <p>Beaucoup moins d'habitants en zone touristique que le nombre de collectivités en zone touristique. Je pense que cela vient du fait que l'on part de population INSEE, alors que la population DGF serait sans doute plus juste ; Puisque le service des déchets se fait sur la population DGF.</p> <p>Victoria Moore</p> | <p>Thierry AUBRY</p> <p>Excellente fiche de l'ADEME sur les modes de comparaison des collectivités touristiques (à demander à l'ADEME)</p> <p>Les comparaisons entre collectivités touristiques se font en kg et en €HT/hab. DGF pour "gommer" l'impact du tourisme.</p> <p>Intérêt également de se comparer entre collectivités touristiques d'un même littoral ou entre stations de montagne ou entre collectivités touristiques rurales.</p> |
| <p>On ne voit pas apparaître les contributions REP transférées aux CT</p> <p>Nadine Dulac</p> | <p>Thierry AUBRY</p> <p>Le montant des contributions des REP apporté aux collectés est indiqué dans la matrice dans la ligne "Tous soutiens des sociétés agréées"</p> |
| <p>Pourquoi n'y a-t-il que 2% investi dans la prévention ? Moins il y a de déchets, moins ça coûte.</p> <p>Victoria Moore</p> | <p>Laura VILLARROEL</p> <p>Le faible pourcentage peut s'expliquer par la nature même des actions de prévention, elles sont souvent peu coûteuses par rapport à la collecte ou au traitement. Il s'agit d'actions à forte valeur ajoutée, mais à budget limité. Il y a aussi le fait qu'au cœur du budget du SPGD, les charges structurelles (collecte, transport, traitement, fonctionnement des déchèteries) sont incompressibles et beaucoup plus lourdes financièrement.</p> <p>On remarque aussi que dans des nombreuses collectivités, la prévention est encore en montée en puissance, et les moyens alloués restent modestes par rapport aux ambitions affichées. J'ai l'impression que les CL sont dans une logique d'investissement stratégique à long terme, mais ça reste encore marginale dans les budgets actuels. Nous essayons aussi à l'ADEME de passer sur un cap plus axé sur la prévention :)</p> <p>Thierry AUBRY</p> <p>Comme indiqué dans les modules de formation e-learning de l'ADEME Modules d'exploitation et de valorisation des données Matrice des Coûts Modules d'exploitation et de</p> |

| | |
|--|--|
| | <p>valorisation des données Matrice des Coûts - ADEME Formation</p> <p>En complément des actions pour réduire les quantités de déchets collectés et ceux apportés en déchèterie, un moyen efficace et peu onéreux est de faire prendre des décisions courageuses aux élus, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> -responsabiliser les usagers par la mise en œuvre de la redevance spéciale, la facturation en déchèterie, voire la tarification incitative -diminuer l'offre de services aux usagers, ce qui mécaniquement fait diminuer les tonnages collectés : suppression d'éventuelles collectes au Porte à Porte de déchets verts ou d'encombrants ; baisse des fréquences de collecte OMR et PEHV, - l'amplification des moyens de collecte séparative, notamment du verre, des cartons, biodéchets ou vêtements dont le recyclage matière présente un fort intérêt écologique |
| <p>Les produits industriels ? payés par les habitants...serait-il possible de mieux comprendre, merci</p> <p>Nadine Dulac</p> | <p>Laura VILLARROEL</p> <p>Les produits industriels, ce sont les ventes de matériaux et d'énergie, les ventes de matériaux, les soutiens des éco-organismes ou autres produits : prestations à des tiers, versements des exploitants dans le cadre d'une DSP, etc. Ce n'est pas une facture à l'utilisateur, c'est ce que la collectivité reçoit comme recettes au titre du service public.</p> |
| <p>Pouvez-vous donner la définition du coût aidé ?</p> <p>JC Thevenon</p> | <p>Pauline GUITTON</p> <p>Le coût aidé correspond au coût restant à la charge de la collectivité (charges – recettes liées à l'activité déchets pour l'ensemble des flux), qui doit être financé par la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), la REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères), la Redevance Spéciale, les contributions aux syndicats, les facturations aux usagers</p> <p>Mathilde TERNISIEN</p> <p>Bonjour, voici l'ensemble des définitions concernant les coûts https://www.sinoe.org/indicateur/fiche-indicateur/id/61</p> |

- **Les observatoires, relais locaux des accompagnements régionaux à la connaissance des coûts – Aurélie TUPEK pour l'ORDIF / Alexandre FARCY pour Biomasse Normandie**

| Questions | Réponses |
|-----------|----------|
|-----------|----------|

| | |
|--|--|
| <p>Biomasse Normandie porte l'observatoire des déchets, n'est-ce pas ? Est-ce que les ateliers d'échanges et interventions en conseil syndical sont tarifés à la collectivité ? Merci !</p> <p>Aurélié RCC Nouvelle-Aquitaine</p> | <p>Alexandre FARCY</p> <p>Oui, Biomasse Normandie anime l'Observatoire des déchets en Normandie. Nos interventions ne sont pas payantes pour les collectivités. Elles sont financées par l'ADEME.</p> |
| <p>L'observatoire du Centre-Val-de-Loire offre t'il les mêmes prestations que celui de Normandie ?</p> <p>JC Thevenon</p> | <p>Aurélié TUPEK</p> <p>Chaque observatoire propose des propres accompagnements en lien avec les enjeux régionaux. Vous pouvez contacter l'observatoire pour plus d'information.</p> |

15h20 - Diffusion des informations : la DATAVIZ au service de la transparence

| Questions | Réponses |
|---|--|
| <p>Retrouver les ressources de l'AREC Nouvelle Aquitaine</p> | <p>Méthodologie AREC : https://www.arec-nouvelleaquitaine.com/wp-content/uploads/2023/04/Methodologie_couts.pdf Site de datavisualisation de l'ORDEC (AREC) : https://ordec.arec-nouvelleaquitaine.com/donnees-socio-economiques/couts-du-service-public-de-prevention-et-de-gestion-des-dechets</p> |
| <p>Retrouver les ressources de TEO Pays de Loire</p> | <p>Toutes les valorisations de l'observatoire TEO sur les coûts du service public de gestion des déchets sont consultables sur notre site internet : https://teo-paysdelaloire.fr/tableau-de-bord/couts-du-service-public-de-gestion-des-dechets/</p> |
| <p>Retrouver les ressources de l'ORDIF</p> | <p>Toutes les informations autour de la connaissance des coûts sont disponibles ici : https://www.ordif.fr/enquetes-en-cours/objectif-100-de-matrice-des-couts/ Dernière matinée technique autour des coûts : https://www.ordif.fr/rencontres-techniques/tri-des-dechets-alimentaires-quels-impacts-economiques/ Le référentiel des coûts 2022 : https://www.ordif.fr/nos-ressources/publications/referentiel-regional-des-couts-du-service-public-de-prevention-et-de-gestion-des-dechets-en-ile-de-france/ Dernière note rapide sur le sujet des coûts : https://www.ordif.fr/nos-ressources/publications/hausse-du-cout-du-service-public-des-dechets-en-ile-de-france-quelles-perspectives/</p> |

| | |
|--|--|
| <p>Qu'est-ce qu'un power BI ?</p> <p>Aurélie RCC Nouvelle-Aquitaine</p> | <p>C'est un outil qui permet de faire de la datavisualisation. Les indicateurs de l'observatoire TEO sont disponibles sur l'outil Power BI par exemple.</p> |
| <p>Est-ce que ces référentiels et observatoires sont aussi consultés et utiles pour les éco-organismes et si oui, quelles données ?</p> <p>Nadine Dulac Expertise</p> | <p>Aurélie TUPEK</p> <p>Les référentiels des coûts sont plutôt consultés par les collectivités et bureaux d'études, les Eco-organismes ayant leur propre méthodologie d'analyse. Cependant, les observatoires sont utiles et collaborent étroitement avec les éco-organismes pour la récupération et l'analyse des données REP.</p> |

- **CC du Clermontois** « *Du suivi des performances à la prise de décision : vers une gestion optimisée des services en régie* » – **Sébastien LAMOTTE**

| Questions | Réponses |
|---|--|
| <p>À 50 €/RV pour les encombrants, vous n'avez pas vu les dépôts sauvages augmenter ?</p> <p>AUBRON Gerard</p> <p>Suite à la déchèterie payante, avez-vous constaté plus de déchets laissés "dans la nature" ?</p> <p>MOORE, Victoria</p> | <p>Sébastien LAMOTTE</p> <p>Bonjour,</p> <p>Auparavant, les encombrants étaient collectés sur RDV. Nous avons déjà des dépôts sauvages à l'époque. Effectivement, nous avons constaté une petite hausse du nombre de dépôts sauvages.</p> |
| <p>Quelle est la nature des contrôles exercés sur les bacs OMR ? Vérification qu'il n'y a pas de flux valorisables ?</p> <p>CANAVY Nandy</p> | <p>Sébastien LAMOTTE</p> <p>Nous contrôlons les bacs afin qu'il ne reste que la part OMr. Ainsi les bacs contenant du tri, des déchets verts, D3E ou autres déchets valorisables sont refusés à la collecte. Système de prise de photos avec les tablettes de notre système GPS</p> |

- **TRIVALIS** – « *Comprendre et piloter la performance du territoire : outils, analyses et perspectives* » - **Maxime ANNONIER**

| Questions | Réponses |
|--|---|
| <p>Est-ce que suite à l'analyse relative aux coûts des déchèteries et à l'impact de la desserte, certains des adhérents ont réfléchi à une optimisation du réseau de déchèteries ?</p> <p>TUPEK Aurélie</p> | <p>Maxime ANNONIER</p> <p>4 collectivités ont fait le choix de rationaliser leur réseau de déchèteries. Grace à l'étude, dans laquelle nous intégrons l'impact des REP, et au travail sur la base de la matrice. Cette rationalisation implique d'autres questions aux besoins des habitants comme la proximité de gestion de certains flux comme les déchets verts. La matrice des coûts reste un vrai outil de travail complémentaire pour accompagner les choix techniques.</p> |